



Échange de caddie sous contrainte - Rétention pièce d'identité

Par Noelison

Bonjour,

Je souhaite savoir si un magasin, en l'occurrence un vigile à le droit de demander une carte d'identité en échange d'un caddie ? Et la garder le temps des courses. Il y a t'il un texte de loi ?

Je m'explique sous prétexte que les petits caddie disparaissent (ceux pour enfants) ils se permettent depuis peu de garder la carte d'identité de leur client. Sinon pas de caddie. Pour moi cela s'apparente à du chantage ou du moins un échange de service sous contraintes. Si je suis une personne de petite taille voulant faire mes courses cest dr la discrimination.

Ce que je trouve ridicule, cest que pour le responsable sécurité il y a des caméras donc je peux leur laisser ma carte d'identité sereinement mais apparemment celle ci ne doivent certainement plus fonctionner pour les caddies de plus gros diamètre !!

Je souhaiterais écrire à la direction.

Merci pour votre aide.

Par ESP

Bonjour

Si c'est le règlement dans ce magasin, vous devez vous y plier.

ne doivent certainement plus fonctionner pour les caddies de plus gros diamètre !!

Les petits sont davantage volés...